REGLEMENT Défi Trail Forez-Est 42 - EDITION 2026

Chaque concurrent reconnaît avoir pris connaissance et accepte ce règlement au moment où il se présente au départ du Défi Trail Forez-Est 42

ARTICLE 1 : ORGANISATION

1.1 Le Défi Trail Forez-Est est proposé par l'office de tourisme Forez-Est et se déroulera du mercredi 1er juillet au mercredi 30 septembre 2026 sur certains parcours trail de Forez-Est.

1.2 Lors de son passage sur le ou les segment(s) par le biais de l'application STRAVA, le participant est considéré comme étant en pratique autonome, et s'engage au respect du code de la route et de l'environnement.

1.3 La participation est conditionnée au fait de rejoindre le Club STRAVA « Défi Trail Forez-Est » sur le réseau social « STRAVA».

1.4 L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de suspendre le Défi Trail Forez-Est en cas de circonstances exceptionnelles indépendantes de sa volonté, sans qu'aucune indemnisation ne puisse être réclamée

ARTICLE 2 : PARCOURS

2.1 Les parcours sont tracés en milieu naturel. Ils empruntent des itinéraires existants. La progression se fait uniquement à pied et à l'exclusion de tout engin motorisé ou de VTTAE.

2.2. Ce défi proposé par l'office de tourisme Forez-est est entièrement gratuit. Les segments sont indiqués aux concurrents sur l'application STRAVA.
6 segments STRAVA répartis sur 11 parcours trail de Forez-Est :

- Circuit 13 *Trail des bords de Loire* : 16,5 km – 60D+
Départ de Montrond-les-Bains
Nom du segment : Challenge Trail FE 1 Bords de Loire
Détails : https://www.openrunner.com/route-details/23980629

- Circuit 11 *Trail nord de Bellegarde : entre panoramas et fermes* : 17 km – 560D+
Départ de Bellegarde-en-Forez
Nom du segment : Challenge Trail FE 2 Bellegarde Nord
Détails : https://www.openrunner.com/route-details/23980746

- Circuit 5 *Boucle épique du Monorail* 28,5 km – 670 D+
Départ de Panissières
Nom du segment : Challenge Trail FE 3 Monorail
Détails : https://www.openrunner.com/route-details/23980796
ou
- Circuit 6 *Le Monorail – Boucle Sud :* 13,7 km – 420 D+
Départ de Salt-en-Donzy
Nom du segment : Challenge Trail FE 3 Monorail
Détails : https://www.openrunner.com/route-details/23980796

- Circuit 2 *Violay en grandeur, les bois de Violay* : 16 km – 530 D+
Départ de Violay
Nom du segment : Challenge Trail FE 4 Violay
Détails : https://www.openrunner.com/route-details/23980886
Ou
- Circuit 3 *La boucle des cimes* : 25,5 km – 860 D+
Départ de Violay
Nom du segment : Challenge Trail FE 4 Violay
Détails : https://www.openrunner.com/route-details/23980886
Ou
- Circuit 4 Maratrail de Violay : 43 km – 1400 D+
Départ de Violay
Nom du segment : Challenge Trail FE 4 Violay
Détails : https://www.openrunner.com/route-details/23980886

- Circuit 15 *A la conquête du pont Marteau* : 30 km – 1000 D+
Départ de Pouilly-lès-Feurs
Nom du segment : Challenge Trail FE 5 Pont Marteau
Détails : https://www.openrunner.com/route-details/23981032
Ou
- Circuit 17 *Sous les arches du pont marteau* : 17,7 km – 570 D+
Départ de Bussières
Nom du segment : Challenge Trail FE 5 Pont Marteau
Détails : https://www.openrunner.com/route-details/23981032

- Circuit 8 *Entre bois et ruisseaux de Saint-Médard à Aveizieux* 26 km – 830 D+
Départ de Saint-Médard-en-Forez
Nom du segment : Challenge Trail FE 6 St Médard
Détails : https://www.openrunner.com/route-details/23981083
Ou
- Circuit 9 *Les secrets de la Coise* 11 km – 375 D+
Départ de Saint-Médard-en-Forez
Nom du segment : Challenge Trail FE 6 St Médard
Détails : https://www.openrunner.com/route-details/23981083

2.3. Le début et la fin de chacun de ces 6 segments sont matérialisés par une balise START et une balise FINISH aux couleurs du Défi Trail Forez-Est. Le participant peut consulter ce règlement grâce au QR code présent sur la balise.

2.4 L'office de tourisme Forez-Est se réserve le droit de modifier les segments ou/et parcours, ainsi que le présent règlement sans préavis. Cependant, il s'engage à informer les participants d'éventuelle(s) modification(s) ou complément(s) de règlement, de parcours, et de segment(s) avant le début du défi.

2.5 En cas de force majeure, de catastrophe naturelle, de problèmes sanitaires ou de toutes autres circonstances, notamment celles mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisateur se réserve le droit de supprimer un ou des segments et ce sans préavis.

2.6 Les participants s'engagent à adapter leur pratique aux conditions météorologiques et à l'état des sentiers. En cas de conditions jugées dangereuses, il est recommandé de reporter sa participation.

2.7 En cas de résultat suspect ou bien irréaliste, l'office de tourisme Forez-Est se réserve le droit d'annuler le chrono du participant.

ARTICLE 3 : LES CONCURRENTS

3.1 Pour participer au Défi Trail Forez-Est les concurrents doivent s'inscrire sur le groupe « Défi Trail Forez-Est » sur l'application STRAVA

3.2 Les concurrents peuvent faire autant d'essais qu'ils le veulent sur les segments.

3.3 Les concurrents confirment être pleinement conscients des risques inhérents à la pratique du trail dans un milieu naturel. Les concurrents doivent être en possession d'une couverture responsabilité civile et individuelle accident garantissant les risques inhérents à leur participation. . Chaque participant déclare être en bonne santé et apte à la pratique du trail en milieu naturel. Il participe sous sa propre responsabilité.

3.4 L'âge minimum pour participer au Défi Trail Forez-Est est de 18 ans

3.5 Les concurrents seront en autonomie pendant leur parcours. Pendant leur progression ils sont considérés comme étant en randonnée. Les participants s'engagent à rester sur les itinéraires balisés et à respecter les propriétés privées, les activités agricoles, les riverains et les espaces naturels traversés

3.6 Exclusion du Défi Trail Forez-Est : utilisation de moyens de déplacements non autorisés (VTTAE, etc.), non-respect des consignes de propreté du parcours et des lieux d'accueil, abandon de détritus sur l'ensemble du parcours, détérioration de biens publics ou privés (passage dans une propriété privé, jardins, cultures, plantations).

3.7 La participation au Défi Trail Forez-Est autorise l'organisateur à utiliser les photographies, vidéos, résultats et nom des participants à des fins de communication et de promotion du Challenge, sur tous supports, sans contrepartie financière.

3.8 Les participants évoluent sous leur entière responsabilité. L'organisateur ne pourra être tenu responsable en cas d'accident, de blessure, de vol, de perte de matériel ou de dommages causés à des tiers pendant la participation au Défi Trail Forez-Est.

ARTICLE 4 : CLASSEMENTS

4.1 Le Défi Trail Forez-Est donnera lieu à un classement à l'issue de la période d'ouverture du challenge (30 septembre 2026). Seuls les résultats enregistrés sur l'application STRAVA et visibles dans le Club "Challenge Trail Forez-Est" seront pris en compte pour le classement final.

4.2 Les gagnants seront tirés au sort parmi les 10 meilleurs temps réalisés sur chacun des segments (catégorie homme et femme) :

- 1 gagnant tiré au sort parmi les 10 meilleurs temps HOMME sur le segment Challenge Trail FE 1 Bords de Loire
  Lot : 50 € chez INTERSPORT FEURS + 1 dossard pour les Foulées Thermales 2027 + 1 dossard Pour le Trail de Saint-Héand

- 1 gagnante tirée au sort parmi les 10 meilleurs temps FEMME sur le segment Challenge Trail FE 1 Bords de Loire
  Lot : 50 € chez INTERSPORT FEURS + 1 dossard pour les Foulées Thermales 2027 + 1 dossard Pour le Trail de Saint-Héand

- 1 gagnant tiré au sort parmi les 10 meilleurs temps HOMME sur le segment Challenge Trail FE 2 Bellegarde Nord
  Lot : 50 € chez INTERSPORT FEURS + 1 dossard Pour le Trail de Saint-Héand
- 1 gagnante tirée au sort parmi les 10 meilleurs temps FEMME sur le segment Challenge Trail FE 2 Bellegarde Nord
  Lot : 50 € chez INTERSPORT FEURS + 1 dossard Pour le Trail de Saint-Héand

- 1 gagnant tiré au sort parmi les 10 meilleurs temps HOMME sur le segment Challenge Trail FE 3 Monorail
  Lot : 50 € chez INTERSPORT FEURS + 1 dossard Pour le Trail de Saint-Héand + 1 dossard 24 km pour le trail des Bleuets le 10/10/2026
- 1 gagnante tirée au sort parmi les 10 meilleurs temps FEMME sur le segment Challenge Trail FE 3 Monorail
  Lot : 50 € chez INTERSPORT FEURS + 1 dossard Pour le Trail de Saint-Héand + 1 dossard 13 km pour le trail des Bleuets le 10/10/2026

- 1 gagnant tiré au sort parmi les 10 meilleurs temps HOMME sur le segment Challenge Trail FE 4 Violay
  Lot : 50 € chez INTERSPORT FEURS + 1 dossard pour le Trail du Bessat 2027 + 1 dossard au choix pour le trail du Monorail
- 1 gagnante tirée au sort parmi les 10 meilleurs temps FEMME sur le segment Challenge Trail FE 4 Violay
  Lot : 50 € chez INTERSPORT + 1 dossard pour le Trail du Bessat 2027 + 1 dossard au choix pour le trail du Monorail

- 1 gagnant tiré au sort parmi les 10 meilleurs temps HOMME sur le segment Challenge Trail FE 5 Pont Marteau
  Lot : 50 € chez INTERSPORT FEURS + 1 dossard pour le Trail du Bessat 2027 + 1 dossard pour le semi-marathon de Feurs
- 1 gagnante tirée au sort parmi les 10 meilleurs temps FEMME sur le segment Challenge Trail FE 5 Pont Marteau
  Lot : 50 € chez INTERSPORT FEURS + 1 dossard pour le Trail du Bessat 2027 + 1 dossard pour le semi-marathon de Feurs

- 1 gagnant tiré au sort parmi les 10 meilleurs temps HOMME sur le segment Challenge Trail FE 6 St Médard
  Lot : 50 € chez INTERSPORT FEURS + 1 dossard pour les Foulées Veauchoises 2026 + 1 dossard pour le Trail du Bessat 2027
- 1 gagnante tirée au sort parmi les 10 meilleurs temps FEMME sur le segment Challenge Trail FE 6 St Médard
  Lot : 50 € chez INTERSPORT FEURS + 1 dossard pour les Foulées Veauchoises 2026 1 dossard pour le Trail du Bessat 2027

Le « local legend » est le concurrent qui aura parcouru le plus grand nombre de fois le(s) segment(s) à la fin des 3 mois d'ouverture du Challenge Trail Forez-Est.

- Local Legend pour chaque segment
  Lot : Corbeille de produits locaux d'une valeur de 50 €

Les dotations ne sont pas contractuelles. Les gagnants des dossards devront fournir un PPS pour valider leur inscription aux courses.

4.3 Les gagnants seront informés via l'application STRAVA.
Les lots seront à retirer au Bureau d'Information Touristique de Montrond-les-Bains, situé au 125 avenue des Sources, 42210 Montrond-les-Bains, du 5 octobre au 15 novembre 2026 inclus (selon les horaires d'ouverture du bureau touristique en vigueur à cette période : consulter le site www.rendezvousenforez.com). À l'issue de cette période, les lots non retirés seront considérés comme abandonnés et ne pourront plus être réclamés.
Les lots ne pourront donner lieu à aucun échange ni remboursement.

4.4 Les données personnelles recueillies dans le cadre du Défi Trail Forez-Est sont utilisées uniquement pour la gestion du Défi et l'établissement des classements. Conformément à la réglementation en vigueur, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

ARTICLE 5 : NOUVEAUTÉ OCTOBRE 2026
Le défi trail Forez-Est se poursuit du 1er au 31 octobre 2026 ! Un tirage au sort sera organisé parmi les participants ayant parcouru au moins l'un des six segments durant cette période, catégories hommes et femmes confondus.
À gagner : une carte cadeau INTERSPORT de 50 € et un dossard pour le trail de Saint-Héand.